

## cahiers de documentation syndicale - n° 361 - septembre 2018

Édito :

### CAPORALISATION RAMPANTE

La politique éducative de J-M. Blanquer serait de bons sens et indiscutable, « basée sur la preuve » (evidence-based, en anglais ça fait plus sérieux encore !). Il en va ainsi de l'autonomie des établissements qu'il faudrait renforcer, de la rémunération au mérite des enseignant-e-s qu'il conviendrait de développer, de méthodes pédagogiques qu'il s'agirait d'imposer... peu importe si les résultats de la recherche sont plus nuancés, voire en contradiction avec ces orientations relevant finalement de la simple idéologie.

Personne n'est dupe de ce qui se joue. Ainsi les évaluations standardisées de 6ème et 2de, en mathématiques et français, sont mises en avant comme un outil d'aide à la détection et à la remédiation de la difficulté scolaire, comme si cela ne faisait pas déjà partie du quotidien professionnel des enseignant-e-s, comme si l'évaluation n'avait pas déjà notamment cet objectif, comme si les enseignant-e-s étaient incapables d'évaluer... Pourtant, une partie des items évalués restera inconnue des enseignant-e-s ; comment pourraient-ils alors construire des remédiations (à supposer qu'on leur en donne les moyens horaires) ? Peu importe nous dit-on, l'intelligence artificielle proposera des solutions clefs en main ! **Voilà l'enseignant transformé en exécutant et les DGH allégées de quelques heures.** Mais l'objectif de ces évaluations est peut être ailleurs, puisque dans le même temps, leurs résultats serviront à une évaluation des établissements ne pouvant conduire qu'à une mise en concurrence délétaire. On pourrait y voir aussi les prémices d'une évaluation de leurs enseignants et pourquoi pas une rémunération de leur travail en fonction du résultat de leurs élèves, ce dont le ministre semble rêver. À

lui, et aux parents qui pourraient être séduits par de telles perspectives, on peut conseiller, en se fondant sur la preuve, d'observer les systèmes scolaires ayant de telles pratiques comme le Royaume-Uni et la Suède par exemple. Ils y verront la dégradation durable des performances scolaires qui en a découlé. Les enseignant-e-s contraint-e-s d'enseigner pour les tests (« teach for test »), laissent de côté l'approfondissement des savoirs, les liens à tisser pour donner du sens aux apprentissages. Le risque est grand que la réforme du bac et la multiplication des évaluations qu'elle prévoit conduise à de tels travers. Aux organisations syndicales prêtes à céder à ces sirènes, comme au Ministre, nous conseillons d'observer la durée moyenne d'une carrière enseignante au Royaume-Uni ces 15 dernières années, 5 ans ! Soumis-es à des pressions évaluatives incessantes de l'institution ou des familles, les collègues perdent le sens de leur métier et démissionnent.

J-M. Blanquer Ministre essaye ici de prendre la revanche d'une partie qu'il a déjà jouée en tant que directeur de cabinet de G. de Robien ou DGESCO de L. Chatel. Nos mobilisations lui ont fait perdre le match à l'époque, rechaussons les crampons !

### PRIORITÉ À L'INCLUSION ?

#### L'exemple de Couzeix

La réduction du nombre d'AESH au collège de Couzeix -conséquence directe de la baisse du nombre d'AESH dans l'académie- a conduit les personnels à une forte mobilisation. Elle ne faiblit pas. Il faut dire qu'au collège Maurice Genevoix, l'inclusion est une pratique ancienne portée par l'ensemble des personnels dont la remise en cause à cette rentrée ne passe pas. Depuis une quinzaine d'années, le collège avait réussi à mettre en place une inclusion totale des élèves souffrant de troubles du langage. Ces élèves, affectés par la MDPH, étaient répartis par groupes de 4 ou 5 dans des classes ordinaires, à raison de deux classes par niveau. Ils étaient accompagnés pendant la quasi-totalité de leur emploi du temps par un ou une AESH collectif-ve et suivaient ainsi une scolarité semblable à celle de leurs camarades. Ce fonctionnement avait fait les preuves de son efficacité, en termes de d'épanouissement, de progrès et d'orientation des élèves. A la rentrée 2017, 7 AESH avaient été nommés-es pour 35 élèves. Au cours de l'année 2017-2018, au moment de leur fin de contrat, trois d'entre elles n'ont pas été reconduites sur leur poste à Couzeix. **Seulement 2 AESH étaient prévus-es pour la rentrée 2018 pour un nombre d'élèves en hausse. Il devenait impossible de maintenir l'inclusion totale pratiquée depuis des années à la satisfaction de tous !** La mobilisation s'est alors

organisée, sous la forme d'une première journée de grève en janvier, puis d'une deuxième en juin, avec une manifestation devant le collège qui a réuni dans l'action l'ensemble des AESH et 95% des enseignants, elle a largement été relayée dans la presse. Une délégation

d'enseignantes et d'AESH a finalement été reçue par l'inspectrice d'académie puis par le secrétaire général du rectorat qui ont semblé découvrir le fonctionnement de l'établissement... et ont promis de se pencher sur le problème. Pourtant, le lundi 3 septembre, jour de rentrée, rien ! Il aura fallu un point presse devant le collège réunissant enseignants, AESH et parents d'élèves pour que la rectrice annonce sur France 3, après diffusion du reportage concernant le collège, que les moyens seraient abondés. Les enseignants et les AESH attendent donc que les moyens soient effectivement et rapidement alloués au collège. Une nouvelle journée de grève sera programmée si la situation perdure au delà du mois de septembre.

**STAGES SYNDICAUX**

**saison 2018-2019**

**Programme en page 3**

# **BUDGET 2019 : le gouvernement fait les poches des Services Publics, des salariés, des retraités et des familles modestes**

Les orientations du budget 2019 dévoilées dans la presse par Edouard Philippe instrumentalisent la baisse de la croissance et la lutte contre le déficit budgétaire pour tenter de justifier les coupes majeures qui vont toucher en premier lieu les ménages, au travers de la baisse des prestations sociales, les fonctionnaires avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice et les retraité-e-s. C'est pourtant la politique économique menée qui a grevé le budget des ménages à l'origine de la baisse de la consommation et d'une croissance en berne. Les choix politiques faits par le gouvernement Macron alimentent très largement le déficit budgétaire. Le Budget 2018 s'est ainsi privé de 5 milliards de cadeaux fiscaux aux plus fortunés via la suppression de l'ISF et l'instauration d'un bouclier fiscal à 30 % sans que cette politique couteuse ne se traduise par une baisse du chômage ou un investissement dans l'économie, objectifs pourtant mis en avant pour la justifier aux yeux de l'opinion publique. Le Budget 2019 accentue cette politique économique favorable aux plus aisés et aux entreprises. Il acte la poursuite du versement aux entreprises du CICE au titre de 2018 (20 milliards d'euros) mais aussi sa transformation en baisse des cotisations patronales dès cette année (20 milliards supplémentaires) sans que soit jamais interrogé l'effet de ces mesures, au coût exorbitant, sur l'emploi. La désocialisation annoncée des heures supplémentaires, au-delà du manque à gagner pour le budget de l'Etat (3 milliards), jouera contre l'emploi et des économistes estiment déjà à 19 000 le nombre d'emplois perdus qui en découlera. Ce sont l'ensemble de ces choix qui sont directement à l'origine des déficits et de la politique d'austérité menée, soit disant de bon sens, en leurs noms. Le travail syndical de décryptage et de mise en cohérence de la politique menée doit être poursuivi tant il est un corollaire indispensable à la construction d'alternatives économiques et sociales et à la construction d'actions rassemblant largement. **D'autres choix économiques sont possibles permettant de mieux financer les services publics, les prestations sociales, les retraites et les salaires des fonctionnaires : faisons-le entendre en commençant par assurer le succès des manifestations du 9 octobre.**

## **Retraité-e-s**

Le gouvernement a décidé pour 2019 et 2020 de désindexer les pensions de l'inflation en les « revalorisant » de 0,3 % quand l'inflation est évaluée à 2,3%. Après la hausse non compensée de la CSG, la baisse de pouvoir d'achat des retraité-e-s va donc s'aggraver à un niveau sans précédent. On peut estimer que la perte de pouvoir d'achat pour 2018, 2019 et 2020 atteindra au minimum 9 % à quoi s'ajoute la reconduction de la hausse de la CSG. Ces choix éclairent la volonté de transformer la retraite qui est un droit lié au travail, un salaire « continué », en simple prestation laissée au bon vouloir du gouvernement. Les retraité-e-s sont devenu-e-s la cible d'un gouvernement qui tente de transformer sa politique de classe en guerre de générations, pour faire oublier ses choix rétrogrades qui affectent l'ensemble du salariat, actifs et retraités.

### **Retraite par points : la fin de la solidarité !**

Passer à un système par points et effacer tout repère collectif, soit le contraire de la « lisibilité » annoncée, ne pourrait avoir comme objectif qu'une baisse significative des pensions futures et la poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des pensions actuelles. Défendre les retraites, c'est travailler à un tout autre projet porteur d'avancées. Défendre les retraites, c'est travailler à unifier ces « catégories » que les différents pouvoirs opposent sciemment, jeunes, actifs, retraités, public et privé, autour d'une plateforme revendicative commune et offensive : tel est l'enjeu de la bataille qui s'ouvre en cette rentrée. La journée de manifestations du 18 octobre doit rassembler largement retraités et actifs !

### **Mail académique**

Indispensable pour voter du 29 novembre au 6 décembre, il faut donc activer et nettoyer cette messagerie. **Voir l'encart dans ce bulletin.**

### **7 spécialités du lycée Blanquer**

dans un périmètre « raisonnable » accessibles à tous les lycéens, 5 autres faisant l'objet d'une carte académique. De choix pour les élèves il n'y aura donc point, et c'est bien la gestion des moyens qui déterminera le périmètre de la diversité des enseignements au sein d'un lycée

### **25 septembre**

la rectrice reçoit les chefs d'établissement pour

la mise en place de la carte des spécialités. Peut-être apprendra-t-on alors ce qu'est un périmètre « raisonnable » pour un lycéen de Bellac, d'Ussel ou d'Aubusson.

### **8, 12, 14... heures de marge horaire**

dans le lycée Blanquer pour financer tout à la fois dédoublements, AP, options. Faites les comptes, il en manque !

### **CTA le 19 septembre**

Ajustements de rentrée, avenir du rectorat, réforme du lycée sont au programme des interventions du SNES et de la FSU.

## **ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : la « com' » à l'épreuve des faits**

À l'approche des élections professionnelles, les organisations syndicales vont faire assaut de communication. Le SNES et la FSU aussi... mais la publication que vous tenez entre les mains prend la suite de nombreuses autres, académiques ou nationales. Nous n'existons pas seulement au moment du vote.

Chaque collègue concerné-e un jour par une opération de carrière a pu faire appel au SNES et a été informé-e de son résultat. Les élu-e-s du SNES et de la FSU portent à la fois la défense individuelle et collective des collègues dans les instances et sont des interlocuteurs/trices incontournables de l'administration.

Le SNES et la FSU se distinguent des autres organisations syndicales par leur capacité à apprécier, quel que soit le gouvernement, le contenu des réformes. Ainsi avons-nous su acter les avancées et pointer les insuffisances des décrets PPCR, qui devaient pour certains syndicats conduire à la baisse des salaires, à l'explosion des inégalités de carrière ! On voit ce qu'il en est avec 10% de promotions supplémentaires à la hors classe, avec les reclassements PPCR qui ont fait gagner jusqu'à 1,5 an d'accélération de carrière. Ce cauchemar devait suivre la mise au pas des personnels, conséquence des nouveaux décrets statutaires de 2014... dont la Cour des Comptes et le comité CAP22 demandent pourtant instamment une modification car trop protecteurs.

Concernant le système éducatif, le SNES porte comme ambition la réussite de tous les jeunes, sans en rabattre sur les exigences disciplinaires. Cela nous conduit à nous opposer aux réformes qui diminuent les horaires d'enseignements, affaiblissent les disciplines et installent concurrence entre collègues et établissements, organisent le tri social de nos élèves. Ces réformes sont conduites depuis 15 ans, quelles que soient les alternances politiques. Darcos, Chatel, Vallaud-Belkacem, Blanquer ont pourtant trouvé, et trouvent encore, des alliés syndicaux de circonstance pour vendre sur papier glacé leurs réformes régressives (et s'en défendre à quelques jours des élections professionnelles).

**C'est l'ADN du SNES et de la FSU : informer, proposer et agir, mener les discussions, construire si besoin l'action. Jamais toujours contre, jamais toujours pour.** C'est une position bien éloignée de la facilité permise par d'autres positionnements syndicaux « a priori ». **C'est notre pratique syndicale, celle qui permet d'engranger des acquis pour toutes et tous et de résister aux mauvais coups.**

Votez massivement pour que le taux de participation témoigne de votre attachement aux instances représentatives des personnels, constitutives du statut de la Fonction Publique. Pas d'éparpillement, votez massivement pour le SNES et la FSU.

## **STAGES SYNDICAUX saison 2018-2019**

**Stages ouverts à toutes et tous, syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s.**

### **AED/AESH**

**Des missions à conforter, des droits à gagner !**

3 stages décentralisés :

- jeudi 8 novembre au lycée Bourdan à Guéret
- mardi 13 novembre 2018 au lycée Renoir à Limoges
- jeudi 15 novembre au lycée Danton à Brive

Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard les 8, 13 et 15 octobre.

### **CPE, un métier à conforter**

Mardi 13 novembre 2018

Stage animé par **Olivier Raluy**, responsable national SNES de la catégorie. Intervention d'un chercheur en sciences de l'Éducation, **Sylvain Aquatias**, dont le champ de recherches porte notamment sur les cultures adolescentes.

Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard le 13 octobre, lieu Limoges.

### **PHILOSOPHIE**

Vendredi 14 décembre 2018

À l'heure où la mise en place de la réforme du lycée percuté l'enseignement de la philosophie, il importe de réfléchir aux finalités de la discipline, à ses modalités d'évaluation... Stage animé par **Jean-François Dejours**, responsable national du groupe philosophie. Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard le 14 novembre, lieu Limoges.

### **LANGUES VIVANTES**

Mardi 18 décembre 2018

Stage animé par le responsable national du groupe Langues Vivantes, **Marc Rollin**. Après la réforme du collège qui a imposé des programmes de cycles et des programmes uniques inter-langues, posant de nombreuses questions didactiques, la réforme du lycée qui se met en place questionne, dans la continuité, la place et l'objectif de l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales dans le système éducatif français. Ce stage essaiera de donner des outils militants et des éléments de réflexion autour de cet enseignement et de ses évolutions.

Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard le 18 novembre, lieu Limoges.

### **MANAGEMENT DES ÉTABLISSEMENT ET ÉVALUATION DES PERSONNELS**

Vendredi 1er Février

Intervention d'**Evelyne Bechold-Rognon** sur le management des établissements, enseignante de philosophie et chercheuse à l'IRHSES. Elle vient de publier « Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? »

Intervention de **Paul Devin**, Inspecteur de l'Éducation nationale et secrétaire général du SNPI-FSU, sur l'évaluation des enseignants. Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard le 1 janvier, lieu Limoges.

### **HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

Courant second trimestre

La formation syndicale sur le temps de travail est un droit de chaque agent, titulaire ou non-titulaire, qui donne droit à autorisation d'absence. La demande, adressée au recteur, doit être déposée au moins 1 mois avant le stage au secrétariat de l'établissement. Voir modèles sur notre site.

Remboursement des frais de repas et de déplacement pour les syndiqué-e-s.

**Inscription obligatoire par mail [s3lim@snes.edu](mailto:s3lim@snes.edu)**

# LE SNES DANS L'ACADÉMIE : militant-e-s et collègues du quotidien

## Section académique

05 55 79 61 24 - [s3lim@snes.edu](mailto:s3lim@snes.edu)

Permanences du lundi au vendredi 10h-12h, 13h30-17h (sauf mercredi am)

**Co-Secrétaires académiques :** Patrice Arnoux, Marianne Corrèze

**Trésorière académique :** Magali Camut

### Emploi :

Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières...

**Agrégé-e-s :** Étienne Roy

**Certifié-e-s :** Marianne Corrèze, Cécile Dupuis

**PsyEN :** Françoise Quemener

**CPE :** Didier Barros

**Contractuel-le-s :** Patrice Arnoux

**AED :** Marlène Chéramy, Stéphane Lajaumont

**AESH :** Cécile Dupuis, Stéphane Lajaumont

**TZR :** Clément Vernédal

**Stagiaires :** Cécile Dupuis, Anna Siméonin, Clément Vernédal

### Mutations :

Marianne Corrèze, Magali Camut, Cécile Dupuis, Clément Vernédal

**Retraité-e-s :** Andrée Dujacques, Françoise Soulat

### Contenus, pratiques :

**Collèges :** Marlène Chéramy

**Lycées :** Etienne Roy, Stéphane Lajaumont

**Formation continue des personnels :** Marianne Corrèze

**Conditions de travail, sécurité :** Philippe Duthoit, Nicolas Vanderlick

### Publications, site internet, facebook, twitter :

Patrice Arnoux, Clément Vernédal, Cécile Dupuis



Marianne Corrèze  
Professeure de  
lettres modernes



Patrice Arnoux  
Professeur de  
mathématiques



Clément Vernédal  
Professeur de  
sc. physiques



Magali Camut  
Professeure de  
mathématiques



Etienne Roy  
Professeur d'  
histoire-géographie



Anna Siméonin  
Professeure d'  
espagnol



Didier Barros  
CPE



Stéphane Lajaumont  
Professeur d'  
histoire-géographie

## Section départementale de la Creuse

### Co-Secrétaires départementales :

Marlène Chéramy, Magda Orsoni

06 17 84 46 02

[s2-23@limoges.snes.edu](mailto:s2-23@limoges.snes.edu)



Marlène Chéramy  
Professeure de  
mathématiques



Magda Orsoni  
Professeure d'  
anglais



Françoise Soulat  
CPE retraitée



Françoise Quemener  
PsyEN

## Section départementale de la Haute-Vienne

### Secrétaire départementale :

Cécile Dupuis

05 55 79 61 24

[s2-87@limoges.snes.edu](mailto:s2-87@limoges.snes.edu)



Cécile Dupuis  
Professeure de  
mathématiques



Andrée Dujacques  
professeure d'  
histoire-géographie  
Retraîtée



Nicolas Vanderlick  
Professeur de  
lettres modernes



## Section départementale de la Corrèze

### Co-Secrétaires départementaux :

Laëtitia Agnoux 06 26 39 98 47

Cédric Rava 06 29 51 96 80

[s2-19@limoges.snes.edu](mailto:s2-19@limoges.snes.edu)



Laëtitia Agnoux  
Professeure  
documentaliste



Cédric Rava  
Professeur de  
sc. physiques



Philippe Duthoit  
Professeur de  
sc. physiques